

8) Pôle Ressources – Direction des Ressources Humaines – Service Emploi et Compétences :
2023 – Emploi – Créations, suppressions et transformations de postes (avis) ;

Nous souhaitons dénoncer la façon dont s'est déroulée la dernière réunion pré CST – Postes.

Il n'est confortable pour personne de faire ce type de réunion en mode mixte présentiel et visio.

Les tableaux présentés devraient posséder une numérotation des dossiers et que ces derniers soient ordonnés en fonction de la chargée RH devant les présenter. Cela éviterait peut-être qu'une chargée RH quitte la réunion avant d'avoir présenté tous ses dossiers.

Nous proposer un format d'une heure au regard du nombre de dossiers à présenter est une forme de mépris pour le dialogue social et les organisations syndicales que nous sommes. Tout cela étant formulé dans le respect du fonctionnement normal des instances, il va de soi.